

---

# PREMIERS PEUPLES

---

## BOURSES DE LA PERSÉVÉRANCE

---



Les **BOURSES DE LA PERSÉVÉRANCE** ont été créées afin de souligner les efforts, l'ardeur et la persévérance d'étudiants des Premiers Peuples.

Les **BOURSES DE LA PERSÉVÉRANCE** récompensent les efforts d'étudiants de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire du secteur général. En tout, 11 bourses de 600 \$ seront remises aux étudiants les plus méritants, soit un par Première Nation du Québec.

Par la création des **BOURSES DE LA PERSÉVÉRANCE**, le Centre des Premières Nations Nikanite de l'UQAC et ses partenaires souhaitent reconnaître et soutenir les étudiants des Premiers Peuples alors qu'ils amorcent la dernière étape les conduisant à l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. Ces étudiants qui persévèrent malgré les embûches sont un bel exemple non seulement pour les jeunes des Premiers Peuples, mais également pour tous les jeunes!

---

## OBJECTIFS

---

1. Reconnaître l'engagement étudiant, l'implication, la persévérance et les accomplissements des jeunes Autochtones.
2. Mettre en lumière la détermination, le dépassement de soi et la capacité à surmonter les difficultés scolaires ou personnelles.
3. Encourager les efforts soutenus dans la poursuite des études.

---

## PORTRAIT DU CANDIDAT

---

### LA PERSÉVÉRANCE ET L'IMPLICATION

L'étudiant fait preuve de détermination et de persévérance dans ce qu'il entreprend et parvient, par son engagement scolaire et parascolaire, à surmonter des difficultés, des contraintes ou des épreuves (par exemple: difficultés d'apprentissage, milieu familial instable, adaptation à un nouveau milieu, problèmes de santé ou handicap, retour aux études, obligation de concilier le travail, la famille et les études, difficultés financières, etc.), à vivre des réussites et à demeurer motivé dans la poursuite de ses études. Il participe également à des activités parascolaires, citoyennes et autres activités scolaires et se démarque par son implication au sein d'un groupe, à l'intérieur de son école ou dans le cadre de l'organisation d'une activité.

---

---

---

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- ✓ L'étudiant doit être issu d'une communauté des Premiers Peuples.
- ✓ L'étudiant doit être inscrit à temps plein en 4<sup>e</sup> ou en 5<sup>e</sup> secondaire en formation générale des jeunes dans un établissement d'enseignement secondaire reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en communauté ou en milieu urbain.
- ✓ Le formulaire de candidature doit être dûment complété par l'élève et appuyé par un enseignant ou un intervenant; ou déposé directement par l'enseignant ou l'intervenant de l'établissement scolaire fréquenté par l'étudiant.
- ✓ L'étudiant s'engage à poursuivre ses études l'année suivant la réception de la bourse.

---

## DÉPÔT DU DOSSIER

Le formulaire doit être acheminé ou déposé avant le 11 mai 2018 par l'un ou l'autre des moyens suivants :

Par la poste :

CENTRE DES PREMIÈRES NATIONS NIKANITE  
Université du Québec à Chicoutimi  
555, boulevard de l'Université  
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1

Par télécopieur : 418 545-5012

Par courriel : [colloque\\_education2017@uqac.ca](mailto:colloque_education2017@uqac.ca)

Les intervenants scolaires peuvent soumettre la candidature d'un candidat. Un étudiant ne peut recevoir qu'une seule bourse de la persévérance.

POUR INFORMATION :

Courriel : [colloque\\_education2017@uqac.ca](mailto:colloque_education2017@uqac.ca)

Téléphone : 418 545-5011 poste 2324

---

## PARTENAIRES

---

